



Les autorités fédérales de la Confédération suisse

Août 2009: situation stable sur le marché des places d'apprentissage

Berne, 08.09.2009 - L'enquête mensuelle effectuée par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) auprès des cantons révèle qu'au mois d'août 2009, la situation sur le marché des places d'apprentissage était comparable à celle de la même période l'année précédente. Malgré la situation économique tendue, ce marché reste stable au moment du commencement des apprentissages 2009.

L'équilibre observé sur le marché des places d'apprentissage est dû principalement à trois facteurs:

- le nombre de jeunes en fin de scolarité obligatoire est en baisse par rapport aux années précédentes;
- l'introduction, par la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail, d'instruments efficaces pour le maintien et la création de places d'apprentissage a permis de stabiliser le nombre de celles-ci;
- le marché des places d'apprentissage réagit aux changements conjoncturels avec un certain décalage.

L'enquête auprès des cantons effectuée le 15 août 2009 (date de référence) confirme que les jeunes accusant un déficit scolaire ou socialement défavorisés ont toujours autant de difficultés à trouver une place de formation. Pour combattre cette tendance, de nombreux cantons ont mis en place des projets visant à favoriser les formations professionnelles initiales de deux ans (avec attestation fédérale). Entre 2005 et 2009, 23 formations de ce type ont été créées et 18 autres suivront d'ici 2012. Les jeunes sortant de l'école obligatoire qui n'ont pas trouvé de solution pour la rentrée 2009 peuvent se tourner vers les offres transitoires proposées dans tous les cantons. Ces offres servent, selon les besoins, à combler des lacunes au niveau scolaire, à se familiariser avec le monde du travail ou à se préparer de manière ciblée pour entamer une formation professionnelle initiale ou pour entrer dans une école du degré secondaire II.

Observation permanente du marché des places d'apprentissage

L'OFFT suit l'évolution du marché des places d'apprentissage à l'aide de plusieurs instruments. Les cantons annoncent les tendances observées sur le marché des places d'apprentissages entre février et août. Le baromètre des places d'apprentissage recense la situation sur ce marché aux mois d'avril et d'août par le biais d'enquêtes auprès des entreprises et des jeunes. Le prochain baromètre paraîtra fin octobre 2009. Le nombre exact de contrats d'apprentissage signés en 2009 sera publié au printemps 2010 par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Renseignements:

Hugo Barmettler, responsable suppléant de la formation professionnelle, tél. 031 323 20 29, hugo.barmettler@bbt.admin.ch
Tiziana Fantini, communication, tél. 031 323 04 59, tiziana.fantini@bbt.admin.ch

Editeur:

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
Internet: <http://www.bbt.admin.ch/>

Les autorités fédérales de la Confédération suisse
[Contact](#) | [Bases légales](#)

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr>